

**ACTION
PRATICIENS
HÔPITAL**



**JEUNES
MEDECINS.FR**



SNPHAR



syngof



fnap



Communiqué Action Praticiens Hôpital & Jeunes Médecins du 22 juillet 2021

Suivi du Ségur

Entre un satisfecit quasi général affiché et la réalité du terrain Action Praticiens Hôpital et Jeunes Médecins restent dubitatifs

Le mardi matin 20 juillet 2021, le Ministre des solidarités et de la santé nous a expliqué lors du comité de suivi Ségur que les mesures de son plan pour l'attractivité de l'Hôpital Public ont permis de « transformer l'essai ».

Pour Action Praticiens Hôpital, union d'Avenir Hospitalier et de la Confédération des Praticiens des Hôpitaux, et Jeunes Médecins, organisations majoritaires aux dernières élections au titre des praticiens hospitaliers titulaires et contractuels, le compte n'y est toujours pas !

Nous constatons, toutes et tous sur le terrain et dans notre quotidien, que nous manquons de lits, de soignants, de praticiens dans nos hôpitaux. Jusqu'à 40 % de postes vacants, en particulier dans les spécialités à forte contrainte de permanence des soins ! Les mesures d'attractivité du Ségur n'en sont pas, les mesures de fidélisations sont absentes. Quand le gouvernement va-t-il ouvrir les chantiers du décompte horaire du temps de travail et de la permanence des soins, pour garantir le fonctionnement pérenne de l'hôpital ?

Le ministère nous vante « grandes avancées historiques pour les entrants dans l'hôpital » que nous entendons. Nous ne cessons de rappeler le signal très péjoratif envoyé aux praticiens hospitaliers suite au Ségur sur l'absence de reprise de l'ancienneté. Les PH attendent toujours la mesure dérogatoire qui permettra l'équité de la revalorisation de l'ensemble du corps des praticiens hospitaliers, sur une grille unique d'ancienneté.

De même, le ministère annonce 2686 lits ouverts à la demande cet été : combien de lits ont-ils été fermés pour créer ces unités ? Chaque jour, chaque nuit des patients attendent des heures sur des brancards aux urgences faute de lit d'hospitalisation disponible. Comment le gouvernement peut-il assumer devant nos concitoyens et nos élus cette maltraitance institutionnelle vis à vis des malades, des soignants et des praticiens ?

Pour compenser le délitement de l'hospitalisation et la perte d'attractivité APH et JM demandent des mesures immédiates et pérennes : l'Hôpital Public DOIT retrouver sa place dans le système de santé solidaire au service de nos concitoyens.

APH et Jeunes médecins ont défendu pendant le Ségur le principe de la territorialisation comme moyen de lutte contre l'inégalité d'accès à la santé. Pas un mot du Ministre sur un plan pour l'Outre-Mer, pourtant tête de file de la précarité sanitaire. L'Outre-Mer, c'est aussi la France !

SNPeH

APH et JM sont conscients du travail effectué. Nous défendrons sans relâche les intérêts de nos mandants. APH et JM exigent que les organisations professionnelles soient entendues et puissent participer aux différents travaux à venir. La méthode de construction du guide Claris sur la gouvernance est un exemple criant. Là où nous attendions une participation des acteurs de santé – une des leçons que le Ségur devait tirer de la crise sanitaire – on ne peut que déplorer l'élaboration de ce guide dans un entre-soi de directeurs et de PCME... Où sont les praticiens et les soignants de terrain dans l'élaboration de ce document ? Nulle part ! Où est la décision de mettre de la démocratie dans les désignations de responsables d'unité ou de projets ? Nulle part ! Si les établissements acquièrent de l'autonomie dans la gouvernance, il est à craindre que la réforme entérine un conservatisme qui conduira notre système hospitalier à sa perte !

L'an II du Ségur débute par des annonces en décalage complet avec ce que nous vivons au quotidien au sein des hôpitaux. Notre situation devient très critique dans un contexte de plus en plus tendu et proche d'une rupture qui pourrait être définitive.

Action Praticiens Hôpital et Jeunes Médecins demandent que :

- **L'ONDAM hospitalier contraint et sous-évalué soit revalorisé 15 milliards par an, en corrigeant également le sous-financement chronique qui persiste depuis plus de 15 ans générant une dette artificielle ;**
- **Une mesure dérogatoire soit enfin définie pour les PH nommés avant le 1^{er} octobre 2020, afin de permettre une équité de la revalorisation tout au long de la carrière, et pas seulement pour les plus jeunes et les aînés uniquement.**
- **Le décompte horaire du temps de travail des praticiens hospitaliers et des internes soit immédiatement mis en conformité avec l'arrêt de la Cours Européenne de Justice de mai 2019 ;**
- **Un Ségur-Montmorillon pour l'Outre-Mer, territoires qui vivent pour certains une situation sanitaire proche de la rupture avec des filières en grande difficulté ;**
- **La prise en compte effective de la pénibilité de la Permanence des Soins.**

Jean-François Cibien
Président AH
Président APH
06 07 19 79 83

Carole Poupon
Présidente CPH
Vice-présidente APH
06 76 36 56 67

Emanuel Loeb
Président JM
06 50 93 64 60

Yves Rébufat
Président exécutif AH
06 86 87 62 76

Richard Torrielli
Représentant adhérents directs Avenir
Hospitalier

Eric Guilheuneuf
Vice-Président des Biologistes
Médicaux

Anne Wernet
Présidente du SNPHARE

Yves Hatchuel
Président du SMH

Denis Cazaban
Président du Smarnu

François Braun
Président de SUDF

Salem Ould-Zein
Président du SNPADHUE

Anne David-Bréard
Présidente du SNGC

Jacques Yguel
Président SPHP

Delphine Glachant
Présidente USP

Marie-José Cortès
Présidente SPH

Jean-Marie Leleu
Président FNAP

Pascale Le Pors
Vice-Présidente SYNGOF

Xavier Palette
Vice-Président SNBH

Emmanuel Cixous
Président du SNPEH

Abdelkrim Benchikh-El-Fegoun
Vice-président du SMH
Délégué AH Outre-Mer